

## BORDEAUX METROPOLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 10 juillet 2015  
(convocation du 3 juillet 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, M. RAUTUREAU Benoît, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11 h 20  
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 10 h 50  
M. MAMERE Noel à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 12 h 30  
M. PUJOL Patrick à M. CAZABONNE Alain  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 12h30  
M. DUCHENE Michel à Mme WALRYCK Anne  
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique  
M. AOUIZERATE Erick à M. BOBET Patrick à partir de 13h  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kevin à partir de 10h40  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 13h10  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal de 9h45 à 10h45  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte  
M. BOUTEYRE Jacques à M. MANGON Jacques  
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard  
Mme CALMELS Virginie à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h20  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h  
Mme COLLET Brigitte à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 13h15  
M. DAVID Jean-Louis à Mme CUNY Emmanuelle  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan jusqu'à 10h10

M. DELAUX Stéphan à Mme FRONZES Magali à partir de 12h50  
Mme DESSERTINE Laurence à M. ALCALA Dominique  
M. FELTESSE Vincent à M. TURON Jean-Pierre  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe  
M. HICKEL Daniel à Mme ROUX-LABAT Karine  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 13h10  
M. LAMAISON Serge à M. VERNEJOUL Michel  
Mme LAPLACE Frédérique à M. FETOUEH Marik à partir de 11h  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h50  
M. LOTHaire Pierre à Mme BERNARD Maribel  
Mme LOUNICI Zeineb à Mme IRIART Dominique  
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry  
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard  
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. GARRIGUES Guillaume  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h  
M. ROBERT Fabien à M. RAUTUREAU Benoît à partir de 12h50  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme VILLANOVE Marie-Hélène à partir de 12 h 20

#### **EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Hauts de Garonne Développement - Programme d'actions 2015 - Subvention de Bordeaux Métropole - Conventions - Décision - Autorisation**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis sa création en 1989, l'association Hauts de Garonne Développement s'attache à promouvoir l'image de la rive droite par le biais de projets d'animation et par la gestion administrative de dossiers et dispositifs économiques, culturels, et sociaux. Cette démarche est menée en collaboration avec les collectivités territoriales.

Les missions traditionnelles de l'association qui seront poursuivies en 2015 restent fondées sur le lien entre le projet associatif et les politiques publiques en matière économique de Bordeaux Métropole.

A ce programme d'actions général, s'ajoute une action spécifique proposée par l'association, l'animation d'une pépinière d'éco construction à Floirac. L'ensemble de ce programme d'actions est inscrit dans les contrats de co-développement 2015-2017 liant Bordeaux Métropole et les communes de Floirac et Cenon.

**A - En 2014**, Hauts de Garonne Développement (HDGD) a poursuivi ses missions traditionnelles dans le cadre de son projet 2011/2013 qui visait 3 enjeux : s'appuyer sur la planification d'agglomération, prendre en compte les enjeux de développement économique de chaque commune, et développer un partenariat, un travail de réseau dans les champs et niveaux d'intervention de l'intercommunalité.

Pour la réalisation de ses objectifs, l'association a réalisé les actions suivantes :

**1 – Actions d'animation :**

- **accompagnement à la création d'entreprises** (rendez-vous, réunions d'information et ateliers thématiques) : 334 porteurs de projets accueillis et accompagnés,
- **dans les pépinières d'entreprises :**  
=pépinière éco construction à Floirac, par des actions de sensibilisation/formation au développement avec le réseau aquitain des pépinières d'entreprises (RAPE) : 14 entreprises accueillies pour la création de 22 emplois.  
=pépinière de Lormont : 8 entreprises accueillies représentant 26 emplois.

NB : la pépinière de Lormont a fermé au mois d'octobre 2014 du fait que le bail de location à la société Clairsienne arrivait à échéance et que la mairie de Lormont souhaitait réaffecter le local à la création d'un pôle d'économie sociale et solidaire.

- **participation à l'animation du club des partenaires** avec la présentation de projets économiques avec la commune de Floirac (35 entreprises présentes), de Lormont (21 entreprises), et de Saint-Louis-de-Montferrand (70 entreprises),
- **action emploi/ parrainage** : parrainage entreprises/demandeurs d'emplois avec 8 entreprises, organisation d'un forum de l'emploi avec les communes d'Artigues-près-Bordeaux (40 personnes demandeurs d'emploi et 7 créateurs d'entreprises), de Cenon (9 créateurs) et organisation d'une rencontre de travail pour la mixité en entreprises avec 12 entreprises,
- **convention avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de la région Aquitaine (CMARA)33 / éco construction** pour l'organisation du marché de la rénovation énergétique (25 entreprises), table ronde avec la CMARA 33 et les entreprises (20 entreprises).

## **2 – Développement des entreprises :**

- actions de sensibilisation/formation pour le développement avec le réseau aquitain des pépinières d'entreprises et le service d'immobilier d'entreprises,
- animation de consultations d'experts pour les jeunes entreprises et de l'antenne relais pour la transmission d'entreprises.

Pour l'ensemble de ces actions 256 entreprises ont été reçues représentant 56 demandeurs d'emplois.

## **3 – Participation à l'avenir industriel de la rive droite** avec des rencontres avec le club d'entreprise de Bassens, ou une réflexion menée pour la création d'une vitrine sur les innovations industrielles des entreprises de Bassens, Ambès, et Ambarès-et-Lagrave.

## **4 – Promotion du territoire :** dans le but de valoriser l'image de la rive droite, l'association a participé à l'organisation d'évènements tels que les Trophées de la diversité à Bordeaux, Seven Touch rugby à Lormont, le Salon inter entreprises à Bassens et le Salon des Métiers d'Arts à Cenon.

D'autres actions de communication sur le site internet, les réseaux sociaux et la presse locale et l'édition d'un diagnostic de l'économie et de l'emploi sur le territoire ont été menées.

## **5 – Les études menées par HDGD** ont concerné le développement d'une plateforme du développement économique et de l'emploi, une réflexion sur les emplois/formations dans le cadre d'un plan de 5 à 10 ans et sur les secteurs économiques à soutenir (éco construction, eau, construction navale), la participation aux réflexions sur la construction d'un hôtel d'entreprises à Ambarès, sur la construction d'un incubateur d'entreprises à Bassens, et sur la réalisation d'un hôtel d'entreprises pour le village de l'éco construction à Floirac.

## **6 - Au titre des actions inscrites au contrat de co-développement 2012-2014**, HDGD a participé à l'organisation du salon des métiers d'arts/Méli Mel' Arts à Cenon et au fonctionnement de la pépinière éco-construction de Floirac.

**B - Le programme d'actions 2015 de HDGD** s'appuie sur une réflexion concertée avec les communes adhérentes et les partenaires dans le cadre de la Plateforme de développement économique et de l'emploi et du schéma métropolitain de développement économique adopté par le Conseil de la Communauté urbaine en mars 2011.

Les 3 enjeux de ce plan d'actions consistent, pour HDGD, dans la poursuite des actions engagées en 2014, à prendre appui sur la planification d'agglomération, à prendre en compte les enjeux de développement économique de chaque commune, et à développer un partenariat, un travail de réseau dans les différents niveaux et champs d'intervention de notre intercommunalité.

## 1 – Le plan d'actions 2015 de HDGD

### Les actions d'animation :

- accompagner la création d'entreprises par :
  - l'accueil des porteurs de projets de création en rendez vous individuel,
  - tenue de réunions d'informations,
  - 10 ateliers thématiques,
  - actions pour l'émergence de nouvelles entreprises en s'appuyant sur les structures de l'économie sociale et solidaire.
- le développement d'entreprises :
  - filière bâtiment/éco construction à Floirac : sessions de sensibilisation des chefs d'entreprises sur les nouvelles réglementations en lien avec Artiform 33, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et la Fédération française du bâtiment (FFB),
  - actions de sensibilisation/formation avec le Réseau Aquitain des Pépinières d'Entreprises.
  - pour les entreprises du territoire, service d'immobilier d'entreprises avec recherche de locaux adaptés,
  - animation des consultations d'experts pour les jeunes entreprises,
  - animation de l'antenne relais pour la transmission d'entreprises.
- ressources humaines et emploi : cette action passe par un travail auprès des entreprises du territoire et un renforcement du partenariat avec les clubs d'entreprises, autour d'animations thématiques telles que :
  - la lutte contre les discriminations à l'emploi et à la formation professionnelle à travers la promotion de la charte de la diversité,
  - la participation à des salons pour la création d'entreprises et des forums pour l'emploi,
  - HDGD participe également au développement des services dans les parcs d'activités de la rive droite à travers la conciergerie d'entreprises et le soutien au développement du groupe d'employeurs.
- le tertiaire supérieur : participation aux réunions de concertation et à la définition, et la valorisation du programme Euratlantique : bureaux et locaux d'activités.
- prévention de la défaillance des entreprises : organisation de sessions de sensibilisation et d'informations, ainsi que détection et accompagnement d'entreprises en difficulté.

■ la promotion du territoire : HDGD se doit de promouvoir et de donner du rayonnement aux actions intercommunales, inter partenariales pour rendre lisible et visible le changement d'image positive sur les Hauts de Garonne. Les deux niveaux de communication corollaires concernent l'organisation d'évènements (dîner de gala, forum de la diversité, Seven Touch Rugby et rencontres inter entreprises) et des actions de communication : édition d'un diagnostic de l'économie et de l'emploi du territoire, site internet tenu à jour, presse locale sollicitée, réseaux sociaux, etc.

**Les études** : issues de réflexions et de demandes engagées avec les collectivités et les entreprises ou clubs d'entreprises :

- veille du territoire avec l'observatoire économie-emploi de la rive droite,
- accompagnement des projets en matière d'immobilier d'entreprise avec la relocalisation de la pépinière de Lormont, promotion du projet Ecchobloc et de l'Illet de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Quais de Floirac et étude d'implantation d'un hôtel d'entreprises à Ambarès et Lagrave (parc de Beauséjour),
- accompagnement de projets en matière de développement commercial : étude d'implantation d'un centre commercial dans le centre bourg de Carbon-Blanc, et veille à Saint-Louis-de-Montferrand.

**L'attractivité du territoire** : actions de communication, requalification de zones d'activités, travaux.

- réflexion sur la zone d'activités de la Mouline à Carbon-Blanc, ou sur la friche industrielle à Ambès,
- actions de communication autour des rencontres inter entreprises, Seven Touch, animation pôle éco construction, Forum de la diversité.

**Offre de services mutualisés** :

- démarche de certification association française de normalisation (AFNOR) sur la pépinière de Floirac/contrat de co-dev,
- création d'une pépinière d'entreprises sur la commune de Carbon-Blanc dédiée aux activités numériques et aux services aux entreprises,
- recherche de locaux pour la pépinière de Lormont qui a fermé en octobre 2014 transmission/reprise d'entreprises (détection, sensibilisation),
- prévention de la défaillance des entreprises,
- la création d'entreprises (ateliers, accueils personnalisés, permanences, Cités Lab).

**2 – Le budget prévisionnel 2015 présenté par HDGD est le suivant :**

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achats	1 500	Prestations de services	47 305
Charges externes	31 072		
Autres services extérieurs	61758	<b>Subventions d'exploitation :</b>	
Impôts et taxes	2373	- Commune de Carbon-Blanc (pépinière)	16 000
Frais de personnel	273 455	- Bx Métropole/fonctionnement	50 000
Dotation aux amortissements	3 100	- Bx Métropole - Pépinière Floirac & Carbon-Blanc	22 000
Charges diverses	9 000	- Conseil départemental	26 486
		- Conseil départemental (éco construction)	10 000
		- Conseil régional (transmission)	10 000
		- Conseil régional (salon inter entreprises)	2 000
		- Egalité pro Conseil Régional	29 440
		- Egalité pro Fonds Social Européen	26 497
		- Fondation Adecco	3 000
		Cotisations communes membres	91 600
		Cotisations exceptionnelles	14 000
		Sponsors	28 930
		Autres produits	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>382 258</b>	<b>TOTAL</b>	<b>382 258</b>

Remarque : dans ce budget proposé par HDGD, la participation demandée à Bordeaux Métropole est de 18,83 % du budget de HDGD et de 24,16 % du montant des participations publiques qui s'élèvent à 298 023 €, celle du Conseil départemental est de 9,5 % du budget et 12,24 % des participations publiques et celle du Conseil régional est de 10,8 % du budget et 13,90 % des participations publiques.

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des subventions de fonctionnement accordées par notre établissement public, il est proposé d'accorder à l'association Hauts de Garonne Développement une subvention de 50 000 € pour son fonctionnement et une subvention de 22 000 € pour le fonctionnement de la pépinière d'éco construction de Floirac et de celle de Carbon-Blanc en cours de création.

Ainsi, la subvention de fonctionnement globale de Bordeaux Métropole à HDGD qui s'élevait en 2014 à hauteur de 89 500 € (75 000 € pour la subvention de fonctionnement et 14 500 € pour la pépinière de Floirac) pourrait s'élever globalement en 2015 à 72 000 €.

Pour ce qui concerne le plan d'actions à mettre en œuvre par HDGD pour les pépinières de Floirac et de Carbon-Blanc, il sera le suivant :

**- Pépinière de Floirac :**

L'objectif est de remplir la pépinière à 90% par un accompagnement quotidien des porteurs de projets. Le but final étant d'aboutir à une pérennité de 85 à 90 % des entreprises aidées qui pourront s'installer sur le territoire de la rive droite.

Les moyens mis en œuvre concernent l'accompagnement juridique et financier dans le cadre de rencontres organisées par HDGD.

Le budget prévisionnel consacré par HDGD pour cette action est de 205 545,82 € T.T.C. pour lequel Bordeaux Métropole attribuera une subvention de 11 000 €.

**- Pépinière de Carbon-Blanc :**

L'objectif de HDGHD est de contribuer, avec la commune de Carbon-Blanc à la mise en place de cette pépinière en septembre 2015 sur le site communal de Château Brignon ou de La Mouline.

Les moyens à mettre en œuvre par HDGD concernent : la constitution d'un comité d'agrément avec la participation de Bordeaux Métropole, la mise en place d'outils de communication et l'installation immobilière destinée à accueillir les entreprises dès le mois de septembre.

Le but est d'arriver à un hébergement de 4 à 6 entreprises d'ici décembre 2015.

Le budget prévisionnel consacré par HDGD pour le développement de cette pépinière est de 73 900 € T.T.C pour lequel Bordeaux Métropole attribuera une subvention de 11 000 €.

La nouvelle pépinière de Carbon-Blanc est proposée au financement de Bordeaux Métropole via le contrat de co-développement de la commune de Carbon-Blanc.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article 5217 -2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le règlement d'intervention communautaire en faveur des outils d'aide à la création d'entreprises adopté par délibération n°2012/0326 du Conseil de Communauté du 25 mai 2012.

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** l'association Hauts de Garonne Développement œuvre dans une démarche de développement du bassin d'emplois et de redynamisation économique de la rive droite, tant dans son plan d'actions général que par le biais d'actions spécifiques en direction des filières stratégiques (éco construction)

**DECIDE**

**Article 1** : Il est attribué à l'association Hauts de Garonne Développement une subvention de fonctionnement de 50 000 € pour la réalisation de son plan d'actions pour l'année 2015 et la mise en place de la pépinière de Carbon-Blanc, ainsi qu'une subvention de 22 000 € pour le développement et l'animation des pépinières de Floirac et de Carbon-Blanc.

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer les conventions ci-annexées qui prévoient les modalités de règlement de chacune des subventions métropolitaines précitées.

**Article 3** : les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 juillet 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 AOÛT 2015

PUBLIÉ LE : 6 AOÛT 2015

M. JOSY REIFFERS